

# Le programme d'ISNEA est passé en phase active

Depuis l'assemblée générale, en juillet dernier, l'Institut Scientifique Nord Est Atlantique, ISNEA a lancé son programme d'actions dès la fin de l'été.

Ce dernier s'inscrit volontairement dans un aspect scientifique de haute volée. La chasse a trop longtemps souffert d'un déficit dans ce registre, non pas parce ses acteurs ne savent pas faire, mais surtout parce les protocoles qu'ils utilisent ne sont pas reconnus par les différentes instances administratives et notamment euro-péennes. Du coup, des milliers d'heures d'observations, de comptages, de suivi des différentes espèces sur le terrain,... n'ont jamais été prises en considération, faute de méthode approuvée, et nos adversaires, dont les connaissances sont avant tout théoriques, sont devenus les seuls interlocuteurs des administrations, parce qu'ils appliquent scrupuleusement les protocoles du Muséum.

Les études de l'ISNEA vont donc intéresser en priorité les migrateurs car ce dossier est brûlant et il est indispensable que nous transmettions nos études aux instances européennes (Commission européenne notamment).

Dans un premier temps, les travaux ont consisté à mettre en place des réseaux coordonnés de dénombrement (participation au réseau Wetlands International, au réseau STOC etc.) et des suivis qualitatifs (âge, sexe, état physiologique, origine). Ces travaux sont coordonnés par des scientifiques de haut niveau (dont le Dr. Mathieu Boos) et animées par les personnels des 9 fédérations des chasseurs (Nord, Pas-de-Calais, Calvados, Meurthe et Moselle, Loire Atlantique, Seine-Maritime, Somme, Oise et Eure), en lien avec leurs réseaux associatifs.

Cet investissement des chasseurs et de leurs associations doit être sans faille, car notre faculté à couvrir l'ensemble des secteurs d'études afin d'apporter un volume significatif de données scientifiques, dont ne dispose manifestement pas l'administration, nous placera dans un rôle incontournable, dans ce domaine.

Etude sur les oies : Une étude importante sur la démographie des oies pouvant être tuées à la chasse est en cours. Tous les chasseurs prélevant une oie peuvent participer à cette étude innovante. Il suffit de prendre une photo des oiseaux prélevés à l'aide d'un téléphone portable ou de tout autre appareil photo numérique et de l'adresser par mail à l'adresse : [animasuivi@gmail.com](mailto:animasuivi@gmail.com)

La photo (de bonne qualité, présentant l'oiseau dans sa totalité avec le ventre apparent et le bec et les pattes bien visibles) devra être accompagnée d'un message comprenant : la date de tir, le lieu (code postal de la commune ou le cas échéant le n° du département), l'espèce et si possible le sexe et le poids de l'oiseau.

Les clichés fournis seront analysés par nos experts pour déterminer les tranches d'âge des oiseaux (oiseau de moins d'un an ou oiseau de plus d'un an) et établir un rapport de synthèse globale. L'anonymat sera respecté et un rapport de résultats des données individuelles sera adressé par email à chaque chasseur/informateur. Dans le cadre de la loi informatique et liberté, chaque collecteur dispose d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification à ses données propres. Dans ce cas, il doit

informer ISNEA par écrit de sa décision et ce, dès la remise de sa collecte. A défaut, les données et clichés seront intégrés à l'étude globale dont ISNEA possède la propriété. Les clichés seront conservés jusqu'à leur analyse.

D'autres études sont aussi en cours sur la sarcelle d'hiver, le siffleur, le courlis cendré, et l'alouette des champs durant la période de chasse en cours. Chaque chasseur collecteur doit peser l'oiseau et prélever les deux ailes (coupées près du corps) les deux pattes (coupées à la naissance des plumes) et la tête (à mi-cou). Remplissez la fiche (commune de prélèvement, nom du chasseur, date et heure de tir, espèce, sexe, poids et milieu (étang, rivière, prairie). Placez les prélèvements et la fiche dans un sachet au congélateur, jusqu'à rapatriement des échantillons à la fédération. Pour tout renseignement, contactez Alexis de la Serre, au 03 21 24 47 22